FICHE DE POSTE

	Poste occupé par :
	Fonction : **Référent de l'espace « jeunes »**
	Filière/catégorie/grade Filière : animation Catégorie : C ou B Cadre d'emploi : adjoint d'animation ou animateur
AFFECTATION Service : service solidarité Durée hebdomadaire de travail : 35h00	**Supérieur hiérarchique direct :** **N+1 : directeur du pôle solidarité**

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Le référent de l'espace jeunes est le garant de l'exécution des missions relevant de sa compétence et de l'application des orientations du conseil municipal en matière d'animation sur la tranche d'âges des 13/17 ans dans le cadre des activités suivantes : foyer des jeunes et accueil de loisirs (mercredi, petites et grandes vacances).
Il coordonne, en lien avec le responsable de l'Espace de Vie Social (EVS) le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). L'accompagnement à la scolarité vise notamment à aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir et accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.
Le référent de l'espace jeunes participe en tant que de besoin, en lien avec le service prévention spécialisée ou d'autres structures intervenant dans ce domaine, à des dispositifs et actions relatifs à la prévention et/ou à la médiation.

RELATIONS FONCTIONNELLES

De manière plus détaillée, ces relations sont de deux ordres :
-Externes :
Relations avec les usagers (jeunes gens âgés de 13 à 17 ans).
Relation avec les familles des enfants et des jeunes gens inscrits dans le dispositif du CLAS.
Relation avec les partenaires institutionnels (DDCS, éducation nationale, CAF ? etc.) et associatifs du domaine d'activité
-Internes : travail en équipe au sein du service solidarité lequel comprend l'espace jeune, l'EPI, la prévention spécialisée et certains dispositifs (contrat de ville, EVS, CISPD).

MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

Bureau et bureautique dont poste informatique en réseau (logiciels professionnels en tant que de besoin), téléphone portable, photocopieur, appareil photo. Crédits inscrits au budget notamment en fonctionnement (chapitre 011).	
MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE	
Missions principales	I) Élaboration du budget de l'espace jeune (chapitre 011) et élaboration du ou des projets pédagogiques en lien avec le responsable du service solidarité : - Assure la déclinaison du projet éducatif au niveau du terrain à travers l'élaboration du ou des projets pédagogiques, - Conçoit et anime les projets d'activités (activités de loisirs, sportives et culturelles) dans le cadre du budget alloué - Anime et pilote les équipes du service (planification et contrôle des activités) - Assure le suivi administratif et le bilan quantitatif et qualitatif des activités - Organise ou participe à l'organisation des « événements » locaux II) Gère les ressources humaines et l'équipement : - Définit les besoins matériels et humains nécessaires au bon déroulement des activités - Formule des avis sur les recrutements - Participe à l'évaluation des agents placés sous sa responsabilité - Connaît le statut de la fonction publique territoriale notamment la filière de l'animation - Connaît la réglementation relative à l'encadrement des activités en question - Propose et met en œuvre la gestion des locaux, espaces et matériel - Participe à l'élaboration du règlement intérieur et veille à son application III) Veille à l'application des règles d'hygiène et de sécurité - Etablit et met en œuvre les programmes d'activités conformément aux règles d'hygiène et de sécurité - Veille au respect des normes et consignes d'hygiène (normes HACCP) et de sécurité (réglementation relative aux ERP) IV) Assure la relation avec le public notamment avec les familles : - Réalise des supports de communication (programme d'activités) - Accueille, informe et organise l'inscription des jeunes - Dialogue avec les familles (réunions, information, concertation) - Repère les jeunes en difficulté et alerte les services compétents
Missions spécifiques	Dans le cadre d'instances spécifiques existantes ou susceptibles d'être mises en place par la collectivité : EVS, contrat de ville (conseil citoyen), CISPD
Intérêts, contraintes, difficultés du poste	Intérêts : pluridisciplinarité Grande disponibilité Horaires réguliers avec amplitude variable selon les besoins du service notamment en période de vacances scolaires (ALSH) Dans certains contextes, risques d'incivilités et de violences dans la relation aux personnes (publics issus du QPV).
COMPÉTENCES REQUISES	
Savoirs	-connaître et maîtriser la législation en rapport avec le domaine d'activité -développer des partenariats en mobilisant les partenaires internes (services de la collectivité) et externes. -connaître les dispositifs / systèmes d'aide et de prestations (recherche de

	financements) -faire preuve d'initiative et de réactivité -être à l'écoute des usagers notamment des familles -maîtriser l'outil informatique
Savoirs faire	-Élaboration du projet pédagogique -Animation des activités et accompagnement des publics accueillis : Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics Concevoir des séances en adaptant des supports d'animation en lien avec le projet pédagogique Planifier des temps d'animation en respectant les rythmes des publics Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu Impulser et animer la dynamique du groupe Mettre en forme et faciliter le projet du groupe de jeunes S'adapter à la diversité sociale et culturelle des jeunes Repérer les jeunes en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'environnement
Savoirs être	Être à l'écoute et savoir dialoguer avec le public
Diplômes	BAFD ou équivalent BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) DEJEPS (diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) spécialité animation socio-éducative et culturelle

Pour Postuler : rh@loriol.com